AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP26-7-68 819354

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément N° 4 au Bulletin Technique N° 94 de Juillet 1968 — 1968-22

VIGNE

AVERTISSEMENTS

Mildiou : A la suite des pluies de la mi-juillet, quelques nouvelles taches sont signalées en Gironde, mais elles sont plus nombreuses dans les Charentes.

Pour éviter l'extension de ces foyers, un traitement devrait être effectué dès à présent dans les parcelles où la maladie a fait son apparition.

Dans le reste du vignoble ce traitement pourra être reporté au début de la semaine prochaine.

Black-Rot : Le traitement conseillé ci-dessus sera également valable contre le Black-Rot qui risque maintenant d'apparaître sur les grappes.

Cochylis : Le vol de papillons est faible ou nul dans les vignobles de la Gironde et de la Dordogne. Il n'est donc pas nécessaire de renouveler le traitement recommandé dans notre dernier bulletin pour lutter contre l'Eudémis.

Par contre, dans certains foyers habituels des Charentes ou des Basses Pyrénées, il pourraît être utile d'intervenir par poudrage, au début de la semaine prochaine, dans les quelques rares situations où des chenilles de première génération auraient pu être observées précédemment.

INFORMATION

Oïdium : Quelques nouvelles manifestations d'Oïdium sont signalées sur les cépages sensibles. Il convient donc de surveiller les foyers pour effectuer, s'il y a lieu, un traitement de préférence par poudrage.

Bordeaux, le 24 Juillet 1968

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P279